

Extrait du registre des procès-verbaux d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le 9 décembre 2019.

RÉSOLUTION NO : 3

Le(la) conseiller(ère) _____ donne avis de motion et dépose, pour adoption à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, le projet de règlement numéro 743 prévoyant la tarification pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité.

Copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents.

**Certifié conforme
à Terrebonne, ce**

GREFFIER

Extrait du registre des procès-verbaux d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le 9 décembre 2019.

RÉSOLUTION NO : 4

Le(la) conseiller(ère) _____ donne avis de motion et dépose, pour adoption à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, le projet de règlement numéro 747 décrétant le taux de toutes les taxes, tarifs et compensations pour l'exercice financier 2020 de la Ville de Terrebonne.

Copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents.

**Certifié conforme
à Terrebonne, ce**

GREFFIER

Extrait du registre des procès-verbaux d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le 9 décembre 2019.

RÉSOLUTION NO : 5

PROPOSÉ PAR :

APPUYÉ PAR :

Suivant la recommandation CE-2019- -REC du comité exécutif du 9 décembre 2019, que le conseil municipal de la Ville de Terrebonne adopte le budget pour l'exercice financier 2020 de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins au montant de 11 215 800\$ et le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022, lesquels sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

**Certifié conforme
à Terrebonne, ce**

GREFFIER

Extrait du registre des procès-verbaux d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le 9 décembre 2019.

RÉSOLUTION NO : 6

PROPOSÉ PAR :

APPUYÉ PAR :

Suivant la recommandation CE-2019- -REC du comité exécutif du 9 décembre 2019, que le conseil municipal de la Ville de Terrebonne adopte les prévisions budgétaires de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne/Mascouche pour son exercice financier 2020 démontrant des revenus et des dépenses au montant de 4 294 400\$ et le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 au montant de 7 820 000\$, lesquels sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

**Certifié conforme
à Terrebonne, ce**

GREFFIER